

Gens du véhicule Machine de travail	Marque de fabrique T E N N A N T	Type Power Sweeper Model 80 - Heavy Duty Moteur: WISCONSIN	Mise en service 1958	Sédercarr-type N° 2'719
Caractéristiques "80" sur tableau de bord, s/plaque constructeur. - Exécution avec moteur "WISCONSIN" à 1 cylindre				
Constructeur du châssis	G. H. TENNANT Company, 701 N. Lilac Drive, Minneapolis (USA)	Carburant essence	Nombre de cylindres	1
N° du châssis frappé	à droite, à côté de la colonne de direction, sur plaque constructeur			
N° du moteur frappé	sur canal d'air, sur plaque constructeur			
Type du moteur	AENLD			
Position du mot.	à gauche	Frein-moteur	-	
Cylindrée	377 cm <sup>3</sup>	Frein de remorque	-	Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission méc. à renversement. Treuil/Cabot	-	Longueur 1'870/2'120 *
Réfrigération	air	Nombre vit. avant	1	Largeur 1'330/1'430 *
Entrainement	chaîne	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	8 km/h	Hauteur 1'400
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	-	Empattement 920
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	-	Porte à faux arr. 356
Frein à pied	aucun			
Frein à main	mécanique, à expansion interne, sur les roues avant ***)			
Poids	avant	arr.	total	Dimensions int. en mm
A vide	325	310	635	Dimension
Charge utile	-	-	-	Charge pneu
Total	-	-	-	Vollgummi 6 Ply
Géométrie de total	-	-	-	-
Poids max. garanti pr. train routier	-		Nombre de portes	-
Direction: position	à droite			Porte à faux arr.
Alléeage	76,2			
Forme de la carrosserie	balayeuse automobile			
Nombre de places: total	1	(avant - milieu - arr. 1 )		
Siège arrière	-			Places debout -

Phares: marques	-		Indicateurs de direction	-
Feux de croisement	-		Essuie-glace	-
Feux de position	aucun	**) )	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Phare brouillard	-		Rétroviseur	-
Feux arrières	aucun	**) )	Indicateur de vitesse	-
Réflecteurs	aucun	**) )	Figuines du radiateur	-
Feu stop	-			
Eclairage N° de contrôle	-			
Phare marche arrière	-			
Equipement électrique	6 Volts			
Mesure du bruit	82	dB à 2'800 t/min.		

Observations et exceptions

\*) Dimensions: avec brosse.

\*\*) Equipement: l'importateur monte l'équipement suivant:  
 2 feux de position à l'avant +  
 1 feu arrière à l'arrière à gauche, ou  
 2 réflecteurs blancs à l'avant et  
 2 réflecteurs rouges à l'arrière.

\*\*\*) Frein: l'importateur monte un deuxième dispositif de commande de frein.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, le 24.9.1958

La Commission d'expertise-type